

FESUM 2002

Naissance et évolution de la FESUM (Fédération européenne des services d'urgences mains)

Backgrounds, origin and evolution of the FESUM

Y. Allieu ^{a,*}, la FESUM

^a 1133, rue des Bouisses, 34070 Montpellier, France

Résumé

La Fédération européenne des services d'urgences mains (FESUM) née en France dès 1979, s'est structurée sur le territoire français et s'est élargie aux autres pays européens en 1989. Elle a pour objet d'assurer une meilleure qualité possible de soins aux blessés de la main grâce à la coordination des services de chirurgie orthopédique ou de chirurgie plastique répondant aux critères de soins qu'elle établit et qu'elle contrôle, ainsi que par le développement et la mise en commun des moyens d'enseignement et de recherche dans le cadre de la traumatologie de la main et des applications de la microchirurgie. En collaboration avec la Société française de chirurgie de la main et le Collège français des enseignants de chirurgie de la main, elle remplit une triple mission de soins, d'enseignement et de recherche dans le cadre de la spécificité de cette chirurgie. L'auteur fait le point actuel de la FESUM et pose les problèmes futurs qu'elle doit résoudre pour développer cette spécialité chirurgicale qui a un rôle socio-économique majeur.

© 2003 Publié par Éditions scientifiques et médicales Elsevier SAS.

Abstract

The European Federation of Hand Emergency Services (FESUM) was founded in France in 1979 and established all over the country and extended to other European countries in 1989. The aim of this federation is to assure the best possible treatment for hand injuries, thanks to the coordination of the orthopaedic or plastic surgery department which satisfy the standards established and controlled by the federation as well as the development and research in the field of hand trauma and applications of microsurgery. In collaboration with the French Society of Hand Surgery and the French College of Hand Surgery, it fulfils a triple mission of treatment, teaching and research in the specific field of this surgery. The author evokes the present role of the FESUM and the future problems to be solved in order to develop this specialized surgery which plays a major social and economic role.

© 2003 Publié par Éditions scientifiques et médicales Elsevier SAS.

Mots clés : Urgences mains ; Réimplantation ; Microchirurgie ; Europe ; Fédération

Keywords: Hand emergency; Re-implantation; Microsurgery; Europe; Federation

En Décembre 1979, neuf chirurgiens de la main français (le Pr Michon et le Dr M. Merle à Nancy, le Dr G. Foucher à Strasbourg, le Dr R. Villain, le Pr J.-P. Lemerle et le Dr P. Saffar à Paris, le Pr H. Bureau et le Dr G. Magalon à Marseille, le Pr Y. Allieu à Montpellier, auxquels s'était joint

le Pr G. Lejeune, de Bruxelles) ont créé la Confédération européenne des services d'urgences-mains.

Elle avait pour but d'améliorer la prise en charge en urgence des blessés de la main et, pour ce, de faire entre autres actions reconnaître aux autorités françaises l'importance socio-économique des accidents de la main.

En 1987, dans le cadre du congrès Euromédecine, à Montpellier, une séance fut consacrée à la chirurgie d'urgence de la main, organisée par la Confédération européenne et parrainée par la Société française de chirurgie de la main.

* Auteur correspondant. Service de chirurgie orthopédique 2, Propara center, hôpital Lapeyronie, CHU Lapeyronie, 34295 Montpellier cedex 5, France.

Adresse e-mail : yves.allieu@wanadoo.fr (Y. Allieu).

En 1989, la Confédération européenne des services d'urgence de la main devint la FESUM, (Fédération européenne des services d'urgences mains), avec une organisation européenne. La France fut alors structurée en six régions, avec, à la tête de chacune un coordinateur régional. Ces six régions regroupaient en 1999 quarante centres.

Vue la disparité des systèmes de santé à l'intérieur de l'Europe, les autres pays, n'ont pu bénéficier de l'organisation française (exceptées la Belgique et la Suisse) et développer suffisamment de centres agréés pour recouvrir leur territoire (cinq en Espagne, trois en Italie, trois en Allemagne, un en Angleterre, un en Norvège, deux en Finlande, deux aux Pays-Bas).

Les dernières réunions de la Fédération européenne des sociétés de chirurgie de la main (FESSH) à Florence en 2001 et à Amsterdam en 2002, ont mis en relief le caractère disparate de la FESUM en Europe au plan de l'organisation, la FESUM francophone (France, Belgique, Suisse) étant beaucoup plus avancée.

Les actions de la FESUM ont abouti à une reconnaissance *sinon officielle du moins officieuse sur le territoire français*. La spécificité des urgences de la main a été implicitement consacrée dans le cadre des POSU (pôle spécialisé d'accueil et de traitement des urgences) en 1997.

La FESUM est actuellement bien organisée en France, ainsi que le montre son bilan 2002 établi par le Dr Philippe Bellemère. Les différents services membres sont contrôlés par le bureau afin de vérifier s'ils sont et restent conformes aux statuts.

Sous l'impulsion de son secrétaire général, Thierry Dubert, a été créé un numéro téléphonique unique (« N° Indigo ») sur le territoire français. Une plaquette d'information pour les urgentistes a été éditée et distribuée dans les centres d'urgences non spécialisés, et une semaine d'audit a été réalisée au mois de juin 2002, dont les résultats sont présentés dans ce fascicule. Parallèlement, une campagne médiatique est engagée auprès du grand public.

La FESUM se préoccupe aussi de l'enseignement de la chirurgie de la main. Elle est pour cela en rapport avec le Collège français de chirurgie de la main, qui délivre le droit au titre de chirurgie de la main, l'appartenance d'un chirurgien à la FESUM étant subordonnée à sa délivrance.

Sous l'égide de la Société française de chirurgie de la main, la FESUM a aussi une mission de recherche, des communications scientifiques consacrées aux urgences de la main étant programmées lors des réunions annuelles.

Ainsi, la FESUM remplit une triple mission de soins, d'enseignement et de recherche.

Le futur de la FESUM est prometteur ; nous devons avoir confiance en la force des faits. La chirurgie de la main s'impose en France et chez nos voisins européens. Nous sommes prêts à les aider de notre expérience pour qu'ils aient une organisation similaire.

Il y a cependant un point sombre à l'horizon : la pénurie des services hospitalo-universitaires français en chirurgie de la main. Cette pénurie, générée actuellement par le système et par la division entre secteur public et secteur privé, mène à une impasse. Si l'on veut dans l'avenir faire bénéficier les malades de soins spécialisés, il faudra supprimer cette frontière archaïque et létale et faire participer le secteur privé, qui traite actuellement la quasi-totalité des urgences de la main, à l'enseignement.

Les services de la FESUM ont non seulement le devoir de délivrer les meilleurs soins spécialisés aux malades mais aussi celui de participer à l'enseignement et à la recherche. Cette charge, pour être assumée dans les meilleures conditions, doit s'accompagner de droits. La FESUM doit être davantage avalisée par les pouvoirs publics. Notre reconnaissance officielle passe actuellement par le cadre des POSU. La FESUM aura pleinement atteint son but quand elle pourra collaborer statutairement avec les autorités sanitaires pour homologuer et mettre en place les centres spécialisés d'urgence en chirurgie de la main.